

## INDICATEUR

**Taux d'avancement du programme zones 30km/h depuis 2010**

## OBJECTIF

2020 : réaliser 10 zones 30km/h

## RESULTAT 2010-2018

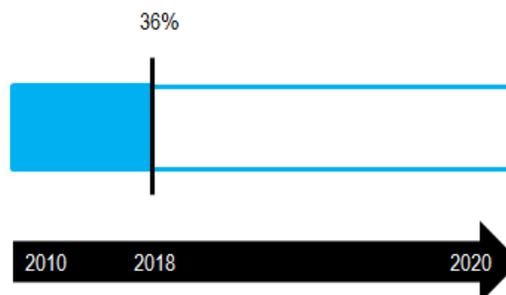
36%

## EVALUATION



zone 30 de Saint-Jean.

Tendance : en lente progression



## QUE FAIT LA VILLE ?

A travers la planification et la réalisation des zones 30km/h, elle améliore les conditions de sécurité et de qualité de vie des quartiers. Elle agit pour la prévention des accidents.

**La Ville met en place des zones 30km/h selon l'ordonnance sur les zones 30 du 28 septembre 2001 et la loi sur les zones 30km/h (L1 11).**

Dans les zones 30, la conduite est apaisée, le trafic de transit est supprimé. Les émissions sonores et polluantes diminuent. La qualité de vie est améliorée, les usagers sont davantage en sécurité, l'espace public peut être investi par de nouvelles pratiques et favorise l'usage de la marche et du vélo.

Un an après la mise en œuvre d'une zone 30, un bilan de fonctionnement est réalisé. La Ville contrôle si les objectifs ont été atteints, tels que le respect de la vitesse et la réduction du nombre d'accidents

Les riverains sont aussi consultés. En fonction de tous ces éléments, des améliorations peuvent être apportées.

**Le plan directeur communal, dans sa priorité 5, concilie l'accessibilité, la santé publique et qualité de vie. La Ville de Genève contribue, avec ses partenaires, à poursuivre la mise en œuvre des zones 30km/h.**

Pour atteindre cet objectif, la Ville s'est fixé de réaliser 10 zones 30km/h d'ici 2020. Elle devra au minimum réaliser 75% de son programme.

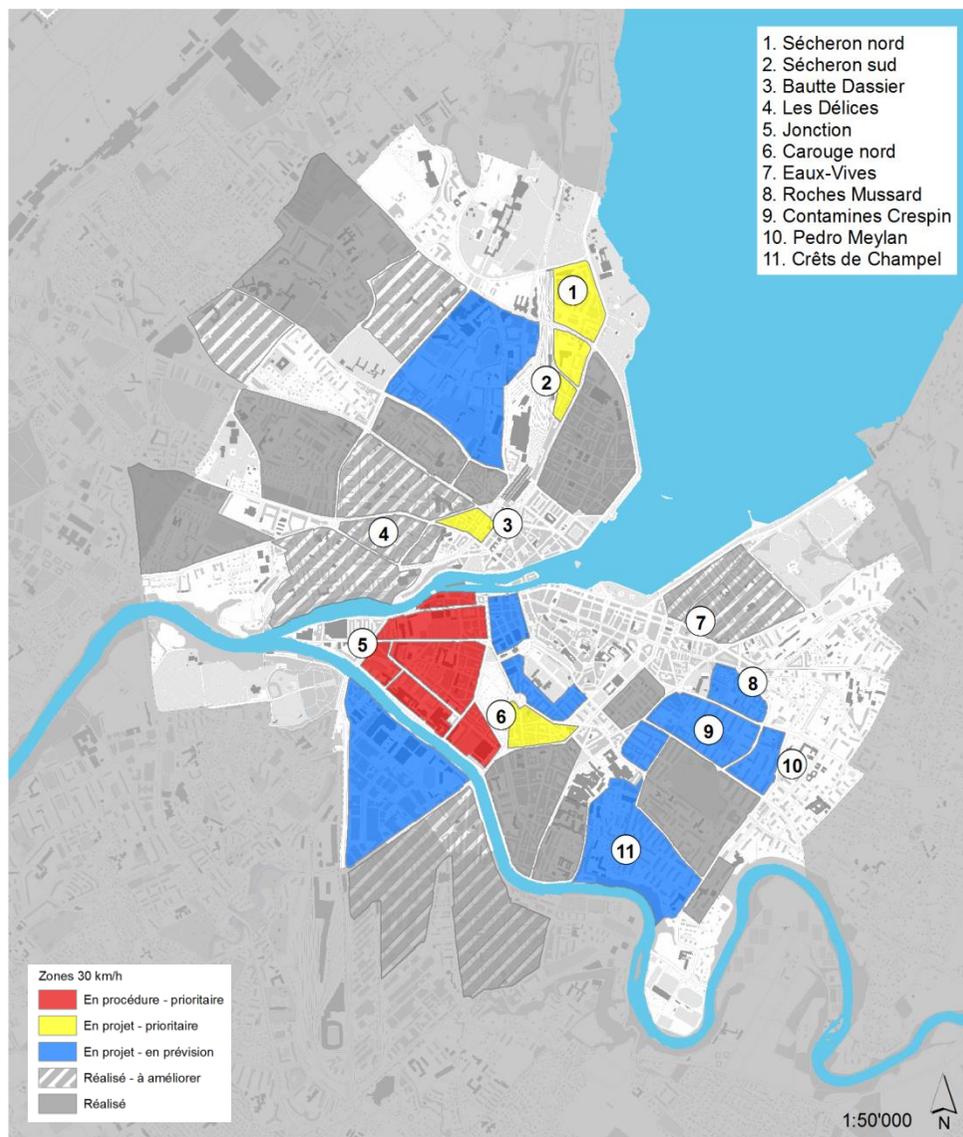
**En 2018, l'objectif n'est pas atteint.**

**Le taux d'avancement du programme est de 36%.**

Cela s'explique, par la durée des démarches administratives liées notamment au traitement des autorisations de construire.

Les zones 30 de la Jonction, de Vermont, de Sécheron et de Carouge Nord sont en cours de procédure. Les améliorations de la zone 30 Liotard sont entrées en force. Les améliorations de la zone 30 de Saint-Jean ont été réalisées.

## ZONES 30KM/H EN 2018



Cette carte présente l'état d'avancement des zones inscrites au PDCOM.

## PERSPECTIVES

En 2018, le crédit pour les améliorations de la zone Liotard est à l'examen au Conseil municipal. La demande de crédit de réalisation des améliorations de la zone Acacias a été déposée. Les dossiers d'autorisation de construire des zones 30 de Vermont, Sécheron et Carouge Nord ont été déposés. Leur réalisation est donc planifiée au terme des procédures, dès 2019.

Les enjeux portent également sur le quartier de la Jonction dont plusieurs rues ont subi une augmentation du trafic de transit depuis la mise en place du TCOB. Le projet de zone 30km/h a été déposé courant 2015 en vue de pacifier ce secteur, la phase de procédure va s'achever.

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Date de publication :** Juin 2019

**Sources :** Service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité

**Contact :** Service d'urbanisme (Ville de Genève)

**Email :** [monitoring@ville-ge.ch](mailto:monitoring@ville-ge.ch)

**www.ville-geneve.ch/monitoring**